

Cahier des charges
Nettoyage des locaux de
La Pépinière d'Entreprises de La
Courneuve

1- Présentation :

Inaugurée en 2005, la pépinière d'entreprises de La Courneuve est une structure d'hébergement et d'appui au développement de jeunes entreprises immatriculée depuis moins de 3 ans.

Elle est gérée et animée par La Miel (Maison de l'Initiative Économique Locale) dans le cadre d'une délégation de service public, confiée par l'établissement public territorial Plaine Commune

2-Type de locaux :

Le bâtiment (rdc + 1 étage) situé au 1 centre commercial la Tour (La Courneuve) a une superficie de 2000m² est composé de :

- 20 Bureaux : 9x15m², 4x17.5m², 21.5m², 2x30m², 35-48-49-50m² (1^{er} étage)
- 6 ateliers mixte : 5x58m² et 78m² (1^{er} étage)
- 6 ateliers : 91 et 99m² et 2 de 121 et 137m² (rdc)
- 3 bureaux équipe d'animation (rdc)
- 1 salle de détente (rdc)
- 1 salle de réunion (rdc)
- 1 réfectoire avec cuisine (rdc)
- 12 Toilettes (1^{er} étage) : 4 individuelles (x2) et 2 blocs mixte (x4 dont 1 bloc au rdc)
- Autres locaux techniques

3- Résultat attendus quant à l'entretien courant:

La prestation de nettoyage des locaux se décompose de la façon suivante :

a. Entretien hebdomadaire (1 fois /semaine selon planning communiqué) :

- Salle de réunion

b. Entretien journalier (du lundi au vendredi) :

- Vider les corbeilles
- Nettoyage des allées (rdc et 1^{er} étage),
- Nettoyage hall d'entrée,
- Nettoyage cafétéria,
- Nettoyage escalier,
- Nettoyages sanitaires

c. Entretien mensuel : (1 fois /mois selon planning communiqué)

- Respect d'un planning pour chaque local d'entreprises hébergées
- Salle détente

d. Entretien semestriel : (2 fois / an selon planning communiqué)

- Toiles d'araignées

e. Entretien annuel : (1 fois / an selon planning communiqué)

- Décapage des espaces communs du bâtiment

4 - Fourniture des produits d'entretien par le prestataire pour :

- Les sols,
- Tables et meubles,
- Sanitaires

5 - Horaire et durée :

Toute l'année du lundi au vendredi de 6h à 10h30 (5x4h30/semaine) à part jours fériés (non inclus jour de solidarité « Pentecôte »)

Y compris durant : toutes les absences de la personne de ménage (congés, maladie, grève de tout type, ...) : prestataire doit prendre précaution pour toute éventualité.

La date prévisionnelle de début de prestation est fixée au 01 janvier 2023.

6 - Obligation :

Reprise du personnel au tarif de 11.2750€ brut de l'heure

7 – Critères de sélection :

L'évaluation des devis se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque devis devra être détaillé en fonction des points attendus

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	8	Proposition financière du prestataire
	4	Ancienneté de l'entreprise
	4	Proximité géographique
	8	Techniques, matériel et moyens humains
	6	Les labels et certifications
	4	Les références et la notoriété
	5	Produits utilisés
	5	Crée des emplois d'insertion

Chaque proposition devra être accompagnée :

- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)

- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire*)

8 – Règlement de consultation :

Les prestataires devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Pépinière d'Entreprises de La Courneuve se réserve le droit de négocier avec les prestataires ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Pépinière d'Entreprises de La Courneuve pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels prestataires.

9 - Date limite de réception des devis :

Proposition à remettre au plus tard le 04 décembre 2022 avant minuit par voie numérique.

Tout retard ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique vous sera envoyé dans un délai de 10 jours ouvrés maximum suivant la date de clôture.

Pour les devis non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La pépinière d'entreprises de La Courneuve s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

10 - Coordonnées des responsables de l'opération :

Les propositions sont à transmettre **en version numérique** aux 2 contacts :

MAZOUZ EL MOUSAUI Sabrina Assistante de Gestion smazouz@pepiniere-la- courneuve.com	JULLIEN Romain Directeur rjullien@pepiniere-la- courneuve.com
---	--